

Etude pour l'élaboration d'une note tourisme dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre (A06) Eoliennes Flottantes dans le Golfe du Lion - 2022

Pour l'un des consortium candidat : dans le respect de la clause de confidentialité nous ne mentionnons pas à ce stade les entreprises membres du consortium pour les quelles nous avons réalisé cette mission.

Contexte:

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE,) du 23 avril 2020 dessine la trajectoire énergétique de la France pour ces 10 prochaines années et a notamment fixé l'objectif de produire 40% d'énergie d'origine renouvelable d'ici 2030. A ce titre, la France a engagé plusieurs appels d'offres pour des projets éoliens en mer sur ses différentes façades maritimes.

En mars 2022, deux appels d'offres ont été lancés pour la réalisation de Parcs d'éoliennes flottantes d'envergure sur deux zones, une au large de Gruissan et une au large de Fossur-Mer, cette dernière pouvant être éventuellement remplacée par une autre zone optionnelle au large de Leucate.

En vue de cette réponse, le CONSORTIUM a besoin d'une expertise tourisme pour lui fournir les éléments nécessaires à la bonne prise en compte des enjeux touristiques dans les futurs projets et in fine à enrichir leur proposition pour à gagner le marché.

Enjeu: Faire d'un projet industriel d'envergure et d'avenir, le levier d'une nouvelle dynamique sociale, économique et écologique du territoire concerné, et en particulier, une véritable opportunité pour l'activité touristique.

Missions:

- Dresser un diagnostic touristique synthétique de chaque territoire concerné par l'implantation d'un projet éolien (zones 1, 2 et 3).
- Réaliser une étude comparative des mesures touristiques appliquées sur des projets éoliens à terre ou en mer mais aussi sur des projets industriels (Fessenheim, ...) ou ouvrages d'art (Pont de Millau, ...) qui ont réussi leur mise en tourisme et bénéficient d'une image positive
- Dégager des enjeux touristiques spécifiques à chaque territoire afin d'identifier les opportunités liées à l'installation du parc éolien en mer.
- Proposer des mesures touristiques adaptées à chaque territoire, qui puissent accompagner tout le projet, de l'installation à l'exploitation.
- Formaliser une note sur les enjeux touristiques pour la zone 1 de Gruissan et une note pour la zone 2 Fos-sur-Mer, dans le respect des attendus du cahier des charges du marché dont le Consortium sera destinataire

Montant de l'accompagnement : tranche ferme et optionnelle 37 350 Euros HT

Partenaires: Maître du Rêve



